

Règlements du concours

« FAITES CONNAITRE NOTRE SOIRÉE ADOS 12-17 »

1. ORGANISATEUR

Le concours « Faites connaître notre Soirée ados 12-17 » est organisé par la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham.

2. DURÉE DU CONCOURS

Le concours débute le 26 août 2025 à 15 h 00 et se termine le 5 septembre 2025 à 9 h.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Sont éligibles les personnes répondant aux critères suivants :

- Être âgé de 14 ans ou plus;
- Être résident de Saint-Germain-de-Grantham (locataire ou propriétaire) ;
- Remplir un des critères suivants :
 1. Avoir partagé la publication du concours concernant la soirée de façon publique ;
 2. Avoir commenté la publication du concours en identifiant une autre personne ;
 3. Avoir cliqué « Présent » dans la page de l'évènement Facebook.

Ne sont pas éligibles les personnes répondant aux critères suivants :

- Les élus et les employés de la municipalité et leur famille immédiate.

Une seule participation par personne.

4. PRIX

- Un (1) chèque-cadeau de 50 \$ chez un (1) des marchands locaux suivants, au choix du gagnant : Miss Jujubes, Bar Laitier La Fringale, Nakamathé ou Spoutnik.
- Le prix doit être accepté tel quel.

5. DÉSIGNATION DU GAGNANT ET ACCEPTATION DU PRIX

- La personne gagnante sera choisie au hasard parmi les participations admissibles.
- Le tirage aura lieu le 5 septembre à 9 h 15.
- La personne gagnante sera contactée via Facebook Messenger et devra répondre dans les 48 heures pour réclamer son prix. Elle disposera de 10 jours ouvrables pour confirmer l'acceptation du prix en remplissant et retournant un formulaire par courriel.
- Un seul gagnant sera désigné.

6. CONDITIONS

Ce concours n'est pas affilié ou commandité par Facebook.

Les participants doivent respecter les règles de la communauté Facebook.

Toute participation frauduleuse sera disqualifiée.

Les renseignements personnels recueillis ne seront utilisés qu'aux fins du concours.

7. INFORMATIONS ET CONTACT

Pour toute question, veuillez consulter le site st-germain.info ou contacter la municipalité au reception@st-germain.info.